

*Les crédits*

fiscalité est injuste. Or, je lui dirai qu'il a contribué à cette impression d'injustice en utilisant dans son livre des chiffres de 1987 qui représentaient la situation avant la réforme de la fiscalité du revenu. Les choses ont beaucoup changé depuis lors en raison du grand nombre d'échappatoires que nous avons éliminées par suite de la réforme de la taxe de vente et d'autres budgets, de sorte que. . .

**M. Mills:** Le gouvernement ne s'est pas préoccupé des concessions aux sociétés.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Le gouvernement les a réduites de façon marquée. Ainsi, le taux de l'impôt réel sur les sociétés est plus élevé. Cette année, le niveau des bénéfiques a baissé. Cela me dit que les sociétés assument un fardeau fiscal plus lourd.

Les chiffres pour 1987 indiquaient que les banques à charte ne payaient pas d'impôt. Cette année, elles devront en payer pour environ 1 milliard de dollars. Les contribuables qui gagnaient plus de 50 000 \$ assumaient environ 32 p. 100 de tout le fardeau fiscal en 1982. Cette année, ils en assument 38 p. 100.

Si mon honorable collègue veut être juste à mon endroit et honnête envers les Canadiens, il utilisera les bons chiffres, non pas des chiffres désuets, afin de brosser un tableau réel de la situation actuelle.

• (1620)

**M. Steven W. Langdon (Essex — Windsor):** Monsieur le Président, le ministre avait la chance de défendre sa politique, mais il a préféré nous décrire ce qu'il lui reste d'espoir pour notre économie et notre avenir.

Premièrement, il a exprimé le désir de doter notre pays d'un régime économique et fiscal équitable. Deuxièmement, si vous me le permettez, je citerai les commentaires qu'il a faits pendant la période des questions aujourd'hui. Il a dit: «Mon option est vouée au succès»; c'est donc dire qu'il espère que sa stratégie économique connaîtra du succès. Troisièmement, il prétend que la taxe qu'il tente actuellement de nous imposer, soit la taxe sur les produits et services, est exactement ce dont a besoin notre pays. Permettez-moi de signaler au ministre qu'il n'y est pas du tout, qu'il se trompe aveuglément en avançant ces trois allégations.

Abordons d'abord la question de l'équité. Il existe au pays des sociétés, j'en nommerai quelques-unes tantôt, qui ont, la dernière année pour lesquelles nous avons des

statistiques, non de 1987 mais de 1989, versé plus d'argent en dons au Parti conservateur du Canada qu'elles n'ont payé d'impôt au gouvernement canadien.

C'est le cas de la société Xerox Canada, dont les dons versés aux conservateurs, seulement 11 500 \$, peuvent paraître plutôt maigres, comparativement aux profits de 74,6 millions de dollars qu'elle a enregistrés. Le ministre pourrait être plutôt mécontent des contributions de Xerox Canada. Du point de vue purement politique, le ministre devrait être encore moins satisfait de Xerox Canada, qui a versé 11 500 \$ à son parti, mais pas un seul sou dans les bourses de l'État.

En ce qui concerne la société Confederation Life, on peut dire qu'elle ne figure pas, elle non plus, parmi les plus grands donateurs du Parti conservateur, puisqu'elle ne lui a versé qu'environ 11 200 \$, elle qui a enregistré des profits avant impôt de 103 millions de dollars. Encore la même chose, pas un sou au trésor public.

Voici un exemple d'un donateur un peu plus généreux, Domtar, qui a contribué 45 000 \$ à la caisse du parti conservateur, à même ses profits non imposables de 18 millions de dollars. Non seulement la Domtar n'a-t-elle rien payé en impôt, mais elle a reçu du gouvernement du Canada des crédits d'impôt de 21 millions de dollars.

Examinons maintenant le cas de Power Corporation qui a donné plus de 72 000 \$ au Parti conservateur, à même ses profits de 214,5 millions. Elle non plus n'a rien payé aux contribuables du Canada, au gouvernement du Canada, mais elle a eu droit à des crédits de 2,1 millions du gouvernement.

Si c'est ce que le ministre appelle de la justice et si, compte tenu de sa politique économique, il ne sent pas le besoin de s'expliquer à ce sujet, tout ce que je peux dire, c'est qu'il a complètement oublié ce qui anime les Canadiens et ce que le mot justice signifie.

Dans une perspective plus vaste, laissons tomber les cas particuliers et examinons la période de 1984-1985 à 1989-1990—ce sont les données les plus récentes—au cours de laquelle les impôts des sociétés ont bel et bien augmenté de 38,8 p. 100, alors que ceux des particuliers ont grimpé de 77,4 p. 100, donc plus que deux fois l'impôt des sociétés.

Le gouvernement a augmenté de 105,5 p. 100 les taxes de vente et d'accise, plus que n'importe quel autre gouvernement depuis 20 ans, même s'il admet que ces taxes-là sont plus injustes que la taxe sur les ventes des fabricants.